



## Compte-rendu du CTA du 13 novembre 2018

---

### Point sur la rentrée 2018

#### - Résultats aux examens

##### I - Résultats au Brevet des collèges

Toutes séries confondues, 41 871 candidats se sont présentés à l'examen du brevet dans l'académie de Grenoble à la session 2018 (candidats suisses exclus), soit 303 candidats en plus par rapport à 2017 (+0,7%).

A compter de la session 2018, le DNB prend en compte deux éléments pour les candidats sous statut scolaire :

- les niveaux de maîtrise des 8 composantes du socle commun (éventuellement un bonus d'un enseignement facultatif ou LSF) pour un total de 400 points,
- les résultats obtenus à l'épreuve orale et aux quatre épreuves écrites terminales pour un total de 400 points,

Pour l'attribution du diplôme, le candidat doit obtenir au moins 400/800 points, total constitué par ces deux éléments complémentaires l'un de l'autre.

Le taux de réussite (87,5%) est en diminution de 2 points sur un an.

Cette baisse concerne un grand nombre d'académie et s'explique notamment par les résultats générés par l'épreuve de français série générale (partie grammaire – compréhension).

Dans ce contexte, le taux de réussite diminue pour la série générale mais également en série professionnelle :

- 88,9 % pour la série générale (91% en 2017),
- 75,4% pour la série professionnelle (76,8% en 2017).

Ces résultats sont également à différencier selon les départements : taux de réussite en Haute-Savoie : 89,3%, en Savoie : 88,1%, en Ardèche : 88,8%, en Drôme : 86,2% et en Isère : 87,3%.

##### II - Résultats au baccalauréat

Toutes séries confondues, dans l'académie de Grenoble, 32487 candidats ont obtenu leur baccalauréat lors des sessions de juin et septembre 2018 (hors baccalauréat agricole et candidats des établissements étrangers mais VAE inclus), soit une hausse de 1280 bacheliers (+4,1%) par rapport à 2017 (31 207 candidats ont obtenus leur baccalauréat en 2017).

Le taux de réussite global à l'examen s'est élevé à 89,7% soit une diminution de 1,1 point (session 2017 : 90,8%) toutes séries confondues.

Le taux de réussite du baccalauréat général est en diminution de 0,4 point (2018: 92,7% - 2017 : 93,1%).

Le taux de réussite du baccalauréat technologique est en diminution de 3,5 points (2018 : 89,6% - 2017 : 93,1%).

Le taux de réussite du baccalauréat professionnel est en diminution de 1,2 point (2018 : 82,7% - 2017 : 83,9%), soit une diminution de 1,3 point (2018 : 80,1% - 2017 : 81,4%) dans le domaine de la production et 1,1 point (2018 : 85,0% - 2017 : 86,1%) dans le domaine des services.

### **III – Résultats aux examens de niveau V**

Pour les CAP, 9535 candidats ont obtenu leur diplôme lors des sessions de juin et septembre 2018, soit une baisse de 144 lauréats (-1,5%) par rapport à 2017 (9679 candidats ont obtenus leur CAP en 2017). Le taux de réussite dans le domaine de la production est en hausse de 2 points (2018 : 85,2% - 2017 : 83,2%), ainsi que dans le domaine des services (2018 : 84,2% - 2017 : 82,2%).

Pour les BEP, 6348 candidats ont obtenu leur diplôme lors des sessions de juin et septembre 2018, soit une augmentation de 74 lauréats (+1,2%) par rapport à 2017 (6274 candidats ont obtenus leur BEP en 2017). Le taux de réussite est en hausse de 0,9 point dans le domaine de la production (2018 : 82,9% - 2017 : 82,0%), et de 2,3 points dans le domaine des services (2018 : 84,9% - 2017 : 82,6%).

### **IV – Résultats aux BTS**

Pour les BTS, 5341 candidats scolarisés dans les cinq départements de l'académie et hors BTS agricole, ont obtenu leur diplôme lors de l'unique session de juin 2018, soit une baisse de 211 lauréats (- 3,8 %) par rapport à 2017 (5552 candidats ont obtenus leur BTS en 2017). Le taux de réussite est en baisse de 1,7 point dans le domaine de la production (2018 : 78,6% - 2017 : 80,3%) et il est en baisse de 0,7 point dans le domaine des services (2018 : 75,9% - 2017 : 76,6%).

### ***- Bilan de l'orientation et de l'affectation des élèves***

#### **Orientation des élèves :**

Entre 2017 et 2018, l'académie de Grenoble connaît une diminution de 4,3 % des décisions d'orientation de la 3ème (générale) vers la 2nde GT. En parallèle, les décisions vers la voie professionnelle augmentent de 4,4 % avec + 2.9 points pour le CAP et +1.5 points pour la 2<sup>nde</sup> Pro.

En fin de 2ndeGT, il y a une diminution de 1,95 % des décisions d'orientations vers la voie générale par rapport à 2017 et une augmentation de +0.57 points vers la voie technologique. Les orientations vers la voie professionnelle augmentent de 1,9%.

#### **Affectation des élèves en 2018 :**

- Au premier tour, 96,5% des élèves ayant candidaté sur AFFELNET ont pu être affectés (94,7 %en 2017).

- Au second tour (mois de Juillet), 469 places vacantes en voie professionnelle ont été recensées dans les établissements publics de l'Education Nationale, sur lesquelles ont pu être affectés 396 élèves (367 places vacantes et 344 élèves affectés en 2017).

- Au 3ème tour (Septembre), 686 places vacantes en voie professionnelle ont permis d'affecter 292 élèves.

- Le tour « Droit à l'erreur » est en cours d'analyse.

## Accès à l'enseignement supérieur

- 57% des 7 652 élèves scolarisés en terminale professionnelle ont fait au moins un vœu confirmé sur Parcoursup. Parmi ces élèves, 81% ont reçu au moins une proposition et 55% ont accepté une proposition soit 2 410 élèves.

La grande majorité de ceux-ci (79%) ont accepté une proposition en STS mais 321 élèves ont cependant choisi une poursuite d'étude en licence (13%).

- 90% des 7 504 élèves scolarisés en terminale technologique ont fait au moins un vœu confirmé sur Parcoursup. Parmi ces élèves, 89% ont reçu au moins une proposition et 67% ont accepté une proposition soit 4 532 élèves.

Ceux-ci ont principalement accepté une proposition en STS (49%). Le DUT a été choisi par 23% des élèves et la formation en licence par 20% des élèves.

- 95% des 19 506 élèves scolarisés en terminale générale ont fait au moins un vœu confirmé sur Parcoursup. Parmi ces élèves, 97% ont reçu au moins une proposition et 78% ont accepté une proposition soit 14 562 élèves.

La majorité d'entre eux (59%) ont accepté une proposition de formation en licence. Le DUT a été choisi par 16% des élèves et la formation en CPGE par 11% des élèves.

Concernant la mobilité géographique, ils sont 37% à avoir accepté une proposition hors académie (dont 25% sur l'académie de Lyon).

## Apprentissage :

**A la rentrée 2018**, on note une augmentation des vœux 1 en apprentissage

*2238 viennent d'une troisième ou d'une classe DIMA*

*352 viennent de secondes (PRO ou GE) de première (PRO ou GE) ou de classe de CAP (première ou terminale)*

En effet, 2590 jeunes ont fait ce vœu, dont 86,5% élèves de troisième ou DIMA.

*L'UNSA Education rappelle l'existence de l'enquête ADES menée par le SAIO de Grenoble et propose qu'elle soit présentée lors des prochains CTA de manière à avoir une réelle lisibilité sur le devenir des diplômés.*

*L'UNSA Education souligne que l'augmentation de l'orientation vers la voie pro est une bonne chose si ce n'est pas une orientation sanction ou une orientation par défaut.*

## **- Bilan des moyens et des personnels**

### **1<sup>er</sup> degré**

#### **La politique académique de répartition des dotations entre les départements :**

L'académie enregistre une évolution démographique de - 670 élèves (-0.2%) entre les constats d'effectifs des rentrées 2017 et 2018 pour un prévisionnel de moins 1074 (-0.3%).

La dotation académique de 88 ETP d'enseignement, a été répartie entre les départements et a permis d'accompagner l'évolution de la démographie, mais aussi les priorités nationales données au premier degré, sur les dédoublements de classes en CP REP et CE1 REP+.

Ainsi s'agissant des classes dédoublées sont concernées :

- En éducation prioritaire renforcée (REP+) : 43 classes en CP et 38 en CE1 à la rentrée 2018.

- En éducation prioritaire (REP) l'on en compte 229 en CP et 6 classes de CP/CE1 avec des CP dédoublés

23% du potentiel d'emplois en PDMQC a été redéployé à la rentrée 2018.

La mesure de rentrée de 88 emplois a permis au final d'augmenter les moyens des classes à hauteur de 52.25 ETP.

Enfin, 21 ETP ont renforcé le potentiel de remplacement de l'académie et les 15.25 ETP restants ont accompagné les besoins éducatifs particuliers, le pilotage et l'encadrement pédagogique.

### **Second degré**

A la rentrée 2018, au niveau **des collèges** de l'académie, ce sont 167.110 heures d'enseignement qui sont déployées, avec un taux d'heures supplémentaires moyen de 7.44 %.

**En lycées d'enseignement général et technologique**, et en lycées polyvalents 134 761.75 heures sont implantées dans les D.G., soit une variation de 26 636 heures par rapport à l'enveloppe initiale.

Le taux d'heures supplémentaires final est de 10.75 % - légèrement supérieur au taux initial de 10.65%

Il est à noter que le taux d'HSA varie de 3.21 % à 21.07 % et ce, en fonction des typologies d'établissements et/ou de leur offre de formation.

**En lycée professionnel**, 23 248.48 heures sont attribuées avec un pourcentage d'heures supplémentaires final de 8.51 %, inférieur au taux initial de 9%. Il est à noter que le taux d'HSA varie de 3.54 % à 12.76 % et ce, en fonction des typologies d'établissements et/ou de leur offre de formation.

**Dans les E.R.E.A.**, le nombre d'heures d'enseignement attribué à la rentrée 2018 est de 1 434.5 heures soit une variation de -2 heures par rapport à l'enveloppe initiale avec un taux d'heures supplémentaires final de 3.91 %, inférieur au taux initial de 5%.

Le détail des dotations par établissement figure dans les pages suivantes.

*L'UNSA Education s'inquiète de l'augmentation du nombre d'HSA et rappelle sa ferme opposition à la 2<sup>ème</sup> heure supplémentaire.*

### **Répartition des moyens supplémentaires en AESH**

+ 753 dont 268 par transformation de CUI en AESH

Difficultés de recrutement sur certaines zones (récurrentes quel que soit le corps).

Régularisation du temps de travail sur l'Isère pour harmonisation académique

Frais de déplacements pris en charge de façon rétroactive.

Revalorisation (grille des contractuels)

Un GT est prévu le 28/11.

**L'intersyndicale a dénoncé l'harmonisation en ouverture de CTA.**

*L'UNSA Education indique que le pilotage du dispositif doit être partagé entre les chefs d'établissements et les IEN (emploi du temps).*

Elections : une circulaire concernant la procédure à suivre pour les AESH est partie en direction des chefs d'établissements et des IEN.

## Constats effectifs élèves rentrée 2018 et prévisions d'effectifs élèves pour la rentrée 2019-2020

L'académie présente une évolution démographique positive, essentiellement dans le 2nd degré. En effet, à la rentrée 2018, les constats d'effectifs sont en progression depuis la rentrée précédente à hauteur de + 530 élèves.

### Le 1er degré public

Si les effectifs à la rentrée 2018 sont en baisse (- 670 élèves entre les deux rentrées, soit - 0,2%), celle-ci est toutefois plus faible que prévue (rappel prévision : - 1 074 élèves soit - 0.3%). Les effectifs du préélémentaire enregistrent une baisse (soit -1 065 élèves, -1%) alors que ceux de l'élémentaire sont en hausse (+ 309 élèves, +0,2%).

Quatre départements voient leurs effectifs baisser : l'Isère : -611 élèves, la Drôme : -453 élèves, la Savoie : -262 élèves et l'Ardèche : -90 élèves. Les effectifs de la Haute-Savoie augmentent de 746 élèves.

*A la rentrée 2019, l'académie devrait voir ses effectifs se stabiliser (- 92 élèves).*

### Le 2nd degré public (y compris post bac)

Dans le second degré, à la rentrée 2018, l'académie affiche à nouveau une démographie positive avec 1 200 élèves supplémentaires dans les collèges et lycées de l'académie (y compris les classes post-baccalauréat), ce qui représente +0,5%. Toutefois, la hausse prévue était de + 2 201 élèves ; l'écart à la prévision se concentre sur l'enseignement professionnel et sur les entrées en 6èmes.

Tous les départements sont en hausse : +53 élèves en Ardèche, +270 élèves en Drôme, +474 élèves en Isère, +97 élèves en Savoie et +306 élèves en Haute-Savoie.

Le niveau collège (hors SEGPA et ULIS) connaît une hausse de ses effectifs de +0,6% (+750 élèves).

La voie générale et technologique en lycée enregistre également une hausse de ses effectifs (+0,2% avec +108 élèves).

L'enseignement professionnel connaît une baisse des effectifs (-0,6% avec - 140 élèves).

*La rentrée 2019 devrait afficher une nouvelle hausse de 1 649 élèves, soit +0,7%.*

## Point sur la réforme des lycées

Dans le contexte de préparation de la rentrée 2019, la construction de l'offre de formation en lycée général et technologique doit favoriser la cohérence du parcours des élèves. Elle s'inscrit dans le respect des principes d'équilibre, d'équité territoriale, de complémentarité entre les établissements, mais aussi avec le souci de porter une attention particulière aux établissements nécessitant un accompagnement en particulier en raison de leur isolement ou de la taille de leur structure.

Le pilotage opérationnel de la construction de la carte des formations a été confié à l'échelon départemental afin d'apporter les réponses les plus adaptées en raison de la connaissance des spécificités locales.

Suite aux réunions académiques de rentrée, aux sessions départementales - pilotées par les IA DASEN et organisées du 25 septembre au 1er octobre – puis de leur déclinaison au sein de réunions infra départementales, les projets de la prochaine rentrée feront l'objet d'une remontée académique au 16 novembre prochain.

A l'issue des expertises rendues par les DASEN, les conseillers techniques, les corps d'inspection et les services, un arbitrage sera rendu dans le cadre d'une régulation

académique. Les aspects relatifs aux ressources humaines seront également examinés. La carte des enseignements de spécialité, et des enseignements optionnels de la rentrée 2019 sera arrêtée en décembre puis présentée dans le cadre des instances académiques au sein d'un CTA programmé le 8 janvier prochain.

Ces principes et ce calendrier s'appliquent également à l'enseignement privé sous contrat, associé aux travaux.

*A l'Unsa-Education c'est un projet que nous portons, dans l'échange et la négociation, à tous les niveaux. Pour les élèves, nous défendons une réforme des filières, une réforme avec des choix plus largement ouverts que les séries actuelles, une réforme dans laquelle la filière S ne serait plus perçue comme la série des meilleurs élèves. Pour les enseignants, nous portons une réforme des pratiques accompagnée de formation et nous demandons de toute urgence du temps de concertation. Pour tous, nous revendiquons des moyens et nous nous opposons fermement aux suppressions de poste. A l'Unsa-Education, nous vous demandons une réforme dans la transparence, qui garantisse l'égalité territoriale, sans discrimination. Nous voulons des heures, nous voulons des postes, nous voulons offrir aux élèves la possibilité de vrais choix de formation et d'orientation. Nous voulons pour les collègues de vrais choix pédagogiques et pas des choix à l'économie, nous voulons une vraie réforme, une réforme qui réforme, une réforme pour la réussite de nos élèves, dans le respect des personnels, avec de réelles améliorations des conditions de travail !*

## Point sur la transformation de la voie professionnelle

L'ensemble des acteurs de l'académie de Grenoble concourt à la mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle depuis le printemps dernier.

Comme pour la voie générale et technologique, le pilotage opérationnel de la construction de la carte des formations a été confié à l'échelon départemental afin d'apporter les réponses les plus adaptées en raison de la connaissance des spécificités locales et des besoins économiques des territoires.

Les principes de complémentarité entre établissements, d'attention portée aux établissements nécessitant un accompagnement de par leur isolement ou la taille de leur structure guident également les travaux d'ores et déjà entrepris sur les territoires.

Suite aux réunions de rentrées académiques, aux sessions départementales - pilotées par les IA DASEN et organisées du 25 septembre au 1er octobre – puis de leur déclinaison au sein des réunions infra départementales, les projets de la prochaine rentrée feront l'objet d'une remontée par les chefs d'établissement au 16 novembre prochain.

Sous réserve de l'enveloppe budgétaire académique, ces projets s'élaborent dans le cadre des priorités de construction de l'offre de formation qui s'articulent pour mémoire autour :

- Des trois familles de métiers professionnelles mises en œuvre dès la rentrée 2019 :
- Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics ;
- Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique ;
- Métiers de la relation client.
- Du développement d'une offre de poursuite post baccalauréat courte, professionnelle (FCIL,

MC...) et une adaptation de l'offre BTS.

- Des projets déposés pour la rentrée 2018 qui ont retenu l'attention des autorités académiques

mais qui restaient à retravailler.

A l'issue des expertises rendues par les DASEN, la DAFPIC, les conseillers techniques, les corps d'inspection et les services, un arbitrage sera rendu pour une régulation académique.

La carte des formations de la rentrée 2019 sera arrêtée en décembre puis présentée dans le cadre des instances académiques au sein d'un CTA programmé le 8 janvier prochain. La délibération du conseil régional relative à l'évolution de la carte des formations professionnelles pour la rentrée 2019 devrait avoir lieu en janvier 2019. Le CTA sera précédé d'un groupe de travail.

### **Focus Gestion-Administration (GA)**

Un travail de diagnostic de la filière GA a été conduit dans le cadre de la région académique. Il en ressort, notamment, que l'offre de formation est importante (14 % des élèves scolarisés en 2<sup>de</sup> professionnelle), que le taux d'insertion est plus élevé qu'au plan national (58% sur l'académie pour moins de 48% au national).

En prenant appui, sur ce travail, la DAFPIC et les inspecteurs ont repéré les établissements publics dont les effectifs pouvaient être ajustés en fonction de certains critères :

- Taux de remplissage ;
- Taux de pression ;
- Zone urbaine (l'offre est importante) ;
- Projet d'établissement de réorganisation de l'offre de formation.

Les inspecteurs ont pris contact avec les établissements afin d'envisager le projet d'ajustement. Dans le cadre des réunions départementales, sous l'impulsion des IA DASEN, les projets ont fait l'objet d'une présentation en concertation avec le conseil régional et d'un échange au niveau de chaque bassin de formation.

Un rééquilibrage sera proposé selon les territoires avec des diminutions de capacités d'accueil et transformations dans d'autres spécialités plus favorables à l'insertion professionnelle : accueil, métiers de la sécurité ou de CAP.

L'ensemble des enseignants de la filière gestion administration sera réunie dans le cadre de réunions territoriales par la Direction des Ressources Humaines et les inspecteurs de la filière. Il s'agira d'explicitier les changements à venir et les possibilités d'accompagnement vers d'autres enseignements, spécialités ou voies de formations telles que le champ de la relation client et usagers, la sécurité, l'enseignement spécifique auprès des élèves à besoins spécifiques (CAPPEI) ou vers la voie technologique (STMG). Au cours de ces réunions il sera proposé des entretiens individuels aux enseignants volontaires.

La mise en œuvre se fera à la rentrée 2020 sauf situation particulière.

**Groupe projet de mise en œuvre de la transformation de la voie professionnelle**

Un groupe projet académique co-porté par le secrétariat général et la DAFPIC a été constitué dès le mois de mai 2018. Il est composé de DASEN, de chefs d'établissements, de conseillers techniques, des corps d'inspection, de représentants de l'enseignement privé, des représentants de l'enseignement supérieur et du conseil régional. Il s'est constitué autour de 4 thématiques afin d'apporter des recommandations, voire des outils adaptés à la mise en œuvre de la transformation sur le terrain.

Les 4 commissions dévolues à la transformation de la voie professionnelle renvoient aux sujets suivants :

- Campus / réseaux ;
- Carte des formations ;
- Accompagnement / formation des personnels d'encadrement et enseignants ;
- Information / orientation / parcours.

Par ailleurs, deux groupes de travail réunissant les représentants des personnels sont programmés les 8 novembre et 20 décembre prochains.  
L'ensemble des principes généraux et du calendrier s'applique à l'enseignement privé sous contrat associé aux travaux.

### **Carte des formations / R 2018 / additifs**

Afin de favoriser la poursuite d'études supérieures des bacheliers, l'académie a développé son offre de formation de niveau III, en ouvrant 53 places supplémentaires en BTS à cette rentrée 2018 dans le cadre des priorités ministérielles annoncées en mai, en plus des créations présentées en novembre et juillet dernier :

- BTS Négociation et digitalisation de la relation client au LPO M. Gimond, Aubenas (07) : variation de 24 à 30 élèves ;
- BTS Conception des produits industriels au LPO F. Buisson, Voiron (38) : variation de 15 à 24 élèves ;
- BTS Négociation et digitalisation de la relation client au LPO Monge, Chambéry (73) : variation de 34 à 48 élèves ;
- Augmentation de la capacité d'accueil du BTS Management en hôtellerie restauration (MHR) au LPO Savoie-Léman de Thonon-les-Bains : de 72 à 96 places (BTS Responsable hébergement à référentiel européen + BTS hôtellerie restauration abrogés au 31/08/18) ;
- Parallèlement, mise en veille de la Mention complémentaire Sommellerie au LPO Savoie-Léman de Thonon-les-Bains (capacité d'accueil : 6 élèves) en raison de la faiblesse récurrente des effectifs.

Ces mesures ont été conjointement travaillées avec la région Auvergne Rhône-Alpes et feront l'objet d'un vote en commission permanente.

### **Evolution de l'offre de formation / Additif**

Deux régularisations de l'offre de formation :

- Fermeture de la SEGPA du collège de Nyons (Comité Technique Spécial Départemental du 30 mars 2017) compte tenu des effectifs ;
- Ouverture d'une section sportive scolaire rugby au lycée des Eaux Claires de Grenoble, en réseau avec le lycée Vaucanson.

### **Mouvement 2019 : postes spécifiques enseignants à l'inter-académique**

Dans le cadre du mouvement des personnels enseignants, l'académie enregistre 42 demandes d'évolution de postes spécifiques nationaux vacants pour la prochaine rentrée 2019. Soit 3.25% du total des postes d'enseignement à cette rentrée.  
Le nombre de poste spécifique nationaux représente quant à lui 3.35% du total des postes d'enseignement à la même date.

L'examen des demandes a été soumis à l'expertise des corps d'inspection et à l'étude des services en conformité à la nomenclature nationale des postes ouvrant droits à un profilage.

## Politique indemnitaire 2018 – CIA 2018

Complément indemnitaire annuel dans le cadre du RISEEP. Dépend des marges du budget de l'année en cours. Pour le BIATS une partie de l'indemnitaire est socié. Cela garanti qu'une part fixe soit versée chaque moi.

Concernant les montants versés, l'alignement entre EPLE et services déconcentrés n'est pas encore réalisée même si un rattrapage est engagé au bénéfice des agents en EPLE.

+ 50 euros pour les agents titulaires ou contractuels dans les services déconcentrés  
+ 70 euros pour les agents titulaires et + 50 euros pour les contractuels en EPLE

*L'UNSA Education rappelle son souhait d'une harmonisation des indemnités entre les personnels des différents services.*

## Questions diverses

- Compte personnel de formation : se substitue au DIF.

Indemnisation pour le DIF (150%). Pour le CPF : plafond horaire de 25 euros avec 1 maximum de 1500 euros par année ou 2500 euros en cas de formation pour prévenir des situations médicales. La composition des commissions pour les attributions doit être élargie.

Les personnes qui ont sollicité la commission (9 demandes au niveau du rectorat) ont pu partir en formation (vacances de Toussaint 2018).

- Point sur la situation des GRETA (7 dans l'académie) :

Baisse de 10% des marchés en 2017.

En 2018, il y a eu une dégradation avec baisse de 12% par rapport à 2017 et 20% par rapport à 2018. D'où le non renouvellement de CDD et 43 licenciements de CDI.

La mise en œuvre du PIC (plan d'investissements compétences) pourrait apporter un plus mais la mise en œuvre est freinée par le positionnement à retardement de la Région. Mise en place d'un fond de mutualisation entre les GRETA pour aider les plus touchés par la baisse des commandes.